

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصناعة و الإنتاج الصيدلاني

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS  
PHARMACEUTIQUES  
A.N.P.P



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية  
و.م.و.ص

N° 030/MIPPANPP/DG/NOTE/2023

Alger, le 01/08/2023.

### NOTE

### AUX ETABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUES

Dans le cadre du programme national de numérisation des activités règlementées de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, additionnellement à la note référencée 22/MIP/ANPP/DG/NOTE/2023, il est porté à la connaissance des pharmaciens directeurs techniques des établissements pharmaceutiques de fabrication et d'exploitation que les modalités de prise de RDV en ligne, sont font comme suit :

Quatre (04) RDV par semaine, deux (02) RDV par jour par établissement pharmaceutique demandeur.

Une assistance technique est mise à la disposition des PDT à l'adresse mail suivante :

[etasjil@anpp.dz](mailto:etasjil@anpp.dz)

En cas d'impossibilité effective de réservation, il est demandé au PDT de se reconnecter ultérieurement dans la journée.

La plus grande importance est accordée pour l'application de cette note.



Le Directeur Général

د. الحاج المنصور